

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL****N°C-202209-140****Du 27 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle polyvalente de Payzac, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean Marc, CHASTAGNIER Geneviève, LACOUR Gladie, LAPORTE Jean Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, ALLANO Marie Claude, GIRES Christian, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, BALAZUC Christian, AUDIBERT François, PRAT Eric, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, DODARD Max..

Pouvoir : DEFFREIX Christophe (pouvoir de GONTIER Philippe), LASTELLA Carole (pouvoir de AUZAS Vincent), BERRES Thierry (pouvoir de MOZZATTI Albert), DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de MAZILLE Didier).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 34

Pouvoir : 5

Date de la convocation 21 septembre 2022

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET: STRATEGIE DE TOURISME PLEINE NATURE DES CEVENNES D'ARDECHE**

Les Communautés de Communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie via la SPL Cévennes d'Ardèche dont elles sont membres, ont déterminé une stratégie de développement touristique basée sur les activités de pleine nature.

Cette stratégie à 10 ans, vise à répondre à plusieurs enjeux identifiés :

- Renforcer nos engagements dans les domaines de la protection des écosystèmes notamment liés à l'eau, la montagne, les forêts, les zones humides et les rivières
- Considérer l'axe géographique/géomorphologique comme une entrée prioritaire (plaine/piémont/montagne) à la fois pour rééquilibrer les flux économiques et humains, mais aussi pour préparer le territoire aux changements climatiques qui vont bouleverser les consommations touristiques.
- Considérer la population comme étant la première ressource et la première bénéficiaire pour un pari gagnant d'un développement maîtrisé et harmonieux du territoire.
- Articuler politique sportive (événementiel en particulier) et politique touristique tout au long de l'année en cohérence avec notre engagement dans la Transition.
- Considérer ce que l'on appelle les sports et loisirs de nature du point de vue du sport, du tourisme, des loisirs mais aussi de la culture et du patrimoine, de la santé, de l'éducation/formation ainsi que de la cohésion sociale.
- Monter en puissance sur les univers pédestres, vélo et eau autour desquelles se concentre l'essentiel de nos ressources économiques et la concurrence, tout en ne négligeant pas nos « activités de niche » (activités à corde, univers de l'air...).
- Se donner les moyens de la réussite par une gouvernance renouvelée et une organisation à la hauteur de nos ambitions.

Cette stratégie pose un cadre qui s'articule autour d'une ambition affirmée, celle de la transition :

- Une stratégie d'attractivité territoriale incluant attractivité résidentielle et attractivité touristique.
- Une stratégie dirigée tout autant en direction des habitants que des touristes induisant des orientations concernant l'environnement, le sport, le tourisme, la culture, le patrimoine, la santé, la cohésion sociale, l'éducation/formation et le soutien à l'entrepreneuriat.
- Une stratégie articulant politique touristique et politiques publiques en direction de la population avec une attention particulière pour la jeunesse.

Sept axes sont proposés :

AXE 1 – Accompagner la structuration d'une offre de sports et de loisirs de qualité distinctive

AXE 2 - Renforcer la capacité d'adaptation du territoire au changement climatique et à la sensibilité des milieux par des actions et des équipements responsables, respectueux des paysages et des Hommes

AXE 3 – Promouvoir la culture, l'agriculture et les services locaux

AXE 4 – Réduire les inégalités, renforcer la cohésion sociale et la santé de notre population

AXE 5 – Encourager l'innovation, participer à la recherche scientifique, partager avec des collectivités partenaires

AXE 6 – Gouvernance, pilotage et organisation des services : une évolution à la hauteur des enjeux et de l'ambition

AXE 7 – Communication, promotion, commercialisation, diffusion

La déclinaison opérationnelle répond à différents objectifs, qui se traduiront par des actions portées par les différents acteurs du territoire (Communautés de Communes, communes, professionnels, associations, office de tourisme...).

Cette stratégie permet d'ores et déjà de mobiliser les acteurs locaux afin de répondre à différents appels à projet.

Le Conseil Communautaire,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

**Approuver** la Stratégie de tourisme de pleine nature des Cévennes d'Ardèche

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

**Christophe DEFFREIX**

Président

**DEYDIER BASTIDE Jean Marc**

Secrétaire de séance

